

# Sablettes : route perdue

A qui appartient la déviation de Saint-Elme ? Depuis près de deux mois, Joël Cabras se pose la question. Le directeur-exploitant du cinéma en plein air des Sablettes a besoin d'une réponse. D'urgence. "Suite à une avarie de ma ligne électrique causée par un camion-grue, l'assurance du conducteur demande une autorisation de pose de ligne aérienne au dessus de la chaussée pour effectuer les travaux de remise en état". Commence alors un remake du roi Ubu : tout naturellement, Joël Cabras se tourne vers la mairie. Le service concerné assure que cette portion de route ne lui appartient pas: "voyez la D.D.E.". Aussitôt dit, aussitôt fait. La Direction départementale de l'équipement se fend alors d'un courrier "l'assurant que la ligne d'alimentation électrique du ci-

néma est implantée au dessus d'une portion de voie communale". Explication selon l'ingénieur des travaux publics signataires de la lettre: "la déviation de Saint Elme n'a le statut de route départementale (n°18) que jusqu'au giratoire situé à l'est du cinéma de plein-air". Scène finale de ce mauvais film de série B: le directeur du "plein air" lance un "SOS route perdue", proposant au propriétaire de la CD18 de se faire connaître au 94.30.70.66. "Car cet été, faute de cable d'alimentation électrique, il serait dommage qu'on ne puisse se faire une toile aux Sablettes". Joël Cabras dispose d'un dernier atout: déclarer la route aux objets trouvés. Si dans un an et un jour, personne ne l'a réclamée, il en sera peut-être officiellement le propriétaire.

**P.M.**